

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE

Réunion du 21 mai 2024

Le vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre, à vingt heures et trente-cinq minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le quatorze mai deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET.

Absents : Pierre LETIEVANT pouvoir à Bernadette TRANCHAND, Frédéric DELOLME pouvoir à Serge THIVILLON.

Secrétaire de séance : Mickaël BLACHON

Délibération n°2 : (2024-017)

Objet : Annulation de la délibération n°2024-007 :

Considérant le courrier de la Préfecture de la Loire daté du 5 avril 2024, demandant le retrait de la délibération n° 2024-007 entachée d'illégalité par l'incompétence du conseil municipal à statuer sur ce point,

Vu l'article L 2122-18 du CGCT disposant que « *le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal* »,

Le retrait de la délibération n°2024-007 est prononcé et remplacé par un arrêté.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 23/05/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 28/05/2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire de Tarentaise

Mickaël BLACHON,
Secrétaire de séance



Mairie de TARENTEISE
42 (Loire)